

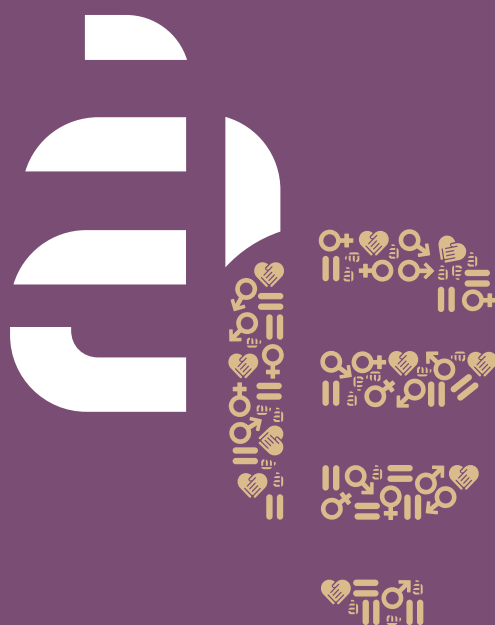


20
19



RAPPORT SUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES





Sauf mention contraire

crédit photos : Département de l'Ardèche



Hôtel du Département - Quartier La Chaumette

BP 737 - 07007 Privas cedex - Tél.: 0801 900 007 (appel gratuit) - contact@ardeche.fr

ardeche.fr

 [departement.ardeche](https://www.instagram.com/departement.ardeche)  [@cgardeche](https://www.facebook.com/cgardeche)

INTRODUCTION

Le Département de l'Ardèche s'emploie au quotidien à lutter contre les inégalités de toute nature.

De par son attachement aux valeurs du service public et aux principes de la fonction publique, il mène des politiques internes et des politiques publiques résolument neutres dans une approche globale de non-discrimination.

Ainsi, si la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes réaffirme le rôle des collectivités territoriales pour atteindre une égalité effective et prévoit notamment que chaque collectivité et EPCI à fiscalité propre de plus 20 000 habitant.e.s présente, chaque année, en amont des discussions budgétaires, un rapport sur la situation de l'égalité entre les femmes et les hommes à l'assemblée délibérante, le Département de l'Ardèche assume l'importance d'une approche intégrée de l'égalité femmes – hommes sans identifier une politique à part entière en charge de la thématique.

Ainsi, il s'appuie sur son statut d'employeur mais aussi par sa capacité de définition et de mise en œuvre des politiques publiques, par sa connaissance et sa capacité d'animation des territoires pour être moteur de l'action publique pour l'égalité.

La politique pour l'égalité entre les femmes et les hommes n'est contrainte par aucun chef de filat et à ce titre le Département agit avec latitude dans un champ d'intervention très large au regard du contenu de la politique pour l'égalité entre les femmes et les hommes défini par la loi :

- Des actions de prévention et de protection permettant de lutter contre les violences faites aux femmes et les atteintes à leur dignité ;
- Des actions visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel ;
- Des actions destinées à prévenir et à lutter contre les stéréotypes sexistes ;

- Des actions visant à assurer aux femmes la maîtrise de leur sexualité, notamment par l'accès à la contraception et à l'interruption volontaire de grossesse ;
- Des actions de lutte contre la précarité des femmes ;
- Des actions visant à garantir l'égalité professionnelle et salariale et la mixité dans les métiers ;
- Des actions tendant à favoriser une meilleure articulation des temps de vie et un partage équilibré des responsabilités parentales ;
- Des actions visant à favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives, ainsi qu'aux responsabilités professionnelles et sociales ;
- Des actions visant à garantir l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes et leur égal accès à la création et à la production culturelle et artistique, ainsi qu'à la diffusion des oeuvres ;
- Des actions visant à porter à la connaissance du public les recherches françaises et internationales sur la construction sociale des rôles sexués.

Ainsi, en 2019 la collectivité a poursuivi son action dans les divers domaines contribuant à cette politique et le présent rapport visera à faire le focus sur les actions phares portées des politiques publiques en matière d'égalité.



AXE 1

ÉGALITÉ DANS L'ACTION PUBLIQUE - FOCUS

Sport

La collectivité **valorise la pratique féminine** à travers un appel à projets en faveur de son développement. Le soutien se matérialise par une bonification de l'attribution de subvention de fonctionnement au titre du CSD.



©Matthieu Dupont

AXE 2

ÉDUCATION - FOCUS



©Grégoire Édouard

Collèges

Les projets éducatifs des collèges ardéchois intègrent **le thème de l'égalité filles/garçons**. En 2019, le collège du Vivarais de Lamastre a travaillé sur les idées préconçues notamment en ce qui concerne les choix d'orientation après la troisième. Tout-au-long de l'année, les élèves ont réfléchi, écouté et se sont impliqués quant aux images véhiculées par les médias et aux propos qu'ils entendent. Ce projet pédagogique aborde **le « vivre ensemble »** et vise à diminuer les conflits entre adolescents et adolescentes qui souvent veulent « coller » aux clichés imposés à chaque sexe.

Ce projet s'est traduit par l'expression artistique avec la création d'œuvres originales intégrées dans le parcours culturel concernant **132 élèves** du collège en 4^{ème} et en 3^{ème}.

Numérique

La collectivité a soutenu **une action de hackathon** portée par le centre intercommunal d'action sociale de la Communauté d'agglomération Privas Centre Ardèche. Le hackathon est un marathon pédagogique, réunissant des équipes mixtes (jeunes, parents, équipe éducative du collège, animateur.trice.s...) sur une journée. Accompagnés par des experts de la thématique, les équipes formées par les **40 élèves** du collège privadois Bernard de Ventadour **ont dû répondre à un défi pour améliorer les relations filles/garçons et diminuer les inégalités**.

Protection maternelle et infantile

Comme chaque année, les Centres de planification et d'éducation familiale (CPEF) du département **organisent des consultations et des interventions** dans les établissements scolaires (lycées, collèges) ainsi que dans les établissements médicaux-sociaux et CHRS pour aborder les questions d'éducation à la sexualité, la prévention des infections sexuellement transmissibles ou de la contraception...



©Grégoire Édouard

AXE 3

PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Les services d'action sociale de territoire agissent chaque jour dans ce champ, via l'évaluation des informations préoccupantes, le suivi et l'accompagnement des situations par les travailleurs et travailleuses sociaux, mais aussi par le biais de la Protection maternelle et infantile (PMI).

AXE 4

PLACE DES FEMMES DANS L'ESPACE PUBLIC ET ÉCONOMIQUE - FOCUS

Agriculture

La collectivité a été à l'initiative de l'organisation d'une rencontre avec **12 agricultrices** sur le thème de la reconnaissance des femmes dans le monde agricole (témoignage de leur métier, échanges de bonnes pratiques...) à l'occasion de la journée de la femme.



AXE 5

INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES FEMMES - FOCUS

Bâtiments

Dans le cadre de sa politique de rénovation des locaux, la collectivité met systématiquement en œuvre des vestiaires multiples permettant l'accueil dans les conditions comparables d'agents femmes et hommes.

Sport

Le Département accompagne le financement des contrats d'apprentissage en association sportive et permet ainsi l'intégration de femmes dans ce secteur plutôt masculin.

Insertion

Depuis 2019, les élus départementaux ont souhaité laisser la place à chacun pour choisir son orientation à l'entrée dans le dispositif du RSA. Ainsi, cela permet notamment à des femmes éloignées de l'emploi, de bénéficier d'un accompagnement vers l'emploi. En 2019, 124 femmes et 145 hommes ont bénéficié d'un accompagnement renforcé vers l'emploi.



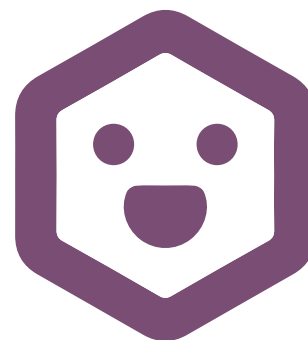
Politique interne

Dans le cadre de sa politique de ressources humaines, la collectivité propose à tous ses cadres, des coachings et des tutorats pour lutter notamment contre l'auto-censure des femmes dans leur candidature ou dans la prise de poste sur des fonctions managériales ou à responsabilités. À ce jour, la collectivité compte **21 femmes** sur des emplois de direction et direction générale contre **20 hommes**.



AXE 6

CONCILIATION VIE PERSONNELLE ET PROFESSIONNELLE - FOCUS



Routes

La collectivité s'engage dans l'amélioration des conditions de mobilités au quotidien, en particulier avec l'usage du vélo au quotidien qui augmente le confort de vie des Ardéchois.es. Ainsi, **250 km de voies douces** et **200 km de surlargeurs** vélo sillonnent le département.

Enfance

Chaque année, dans le cadre de sa politique de soutien aux établissements d'accueil de jeunes enfants, la collectivité soutient l'investissement dans la rénovation ou la création de crèches ou autres. En 2019, **5 projets** ont pu être accompagnés.



Politique interne

En 2019, la collectivité a fait évoluer le cadre de son temps de travail et a mis en place un régime d'horaires variables pour **845 agents** qui peuvent ainsi bénéficier d'une organisation assouplie de leur temps de travail. Rémunérations, accès à l'emploi, violences, précarité, accès aux responsabilités professionnelles, associatives ou politiques : les champs d'intervention sont multiples pour contribuer à l'égalité femmes – hommes et les avancées sont régulières et incontestables dans les domaines d'actions du Département.





RAPPORT SUR
L'ÉGALITÉ ENTRE
LES FEMMES ET
LES HOMMES



ardèche
LE DEPARTEMENT



ardeche.fr - 0 801 900 007 (appel gratuit)

Hôtel du Département - Quartier La Chaumette
BP 737 - 07007 Privas cedex - contact@ardeche.fr